

INVITATION COLLOQUE

Réforme du droit des obligations et pratique notariale : quel bilan ?



3 décembre 2026
| 13h30-17h30



Amphithéâtre du Conseil supérieur du notariat
60 Boulevard de La Tour-Maubourg, 75007 Paris



Café d'accueil à partir de 13h00

Ouverture – 13h30

Par **Olivier Herrnberger**, notaire, Président de l'Institut d'études juridiques

Première table ronde – 13h45

Le rôle du notaire dans la sécurisation de la formation du contrat : quelles précautions rédactionnelles ?

Animée par **Philippe Pierre**, professeur à l'Université de Rennes

Avec **Virginie Blanc**, notaire à Paris, et **Marie-Élisabeth Vanneau**, notaire à La Wantzenau

- Obligations d'information en droit commun (article 1112-1 C. civ.) et en droit spécial (vente de terrains pollués)
- Le pacte de préférence : durée, force, actions interrogatoires
- L'aménagement des promesses de contrats
- L'aménagement des conditions suspensives
- Les clauses de substitution

Deuxième table ronde – 15h00

Le rôle du notaire et les clauses relatives à l'exécution et à l'inexécution du contrat

Animée par **Gwénaëlle Durand-Pasquier**, professeur à l'Université de Rennes

Avec **Grégory Jacobsoone**, notaire à Lille, et **Éric Simon-Michel**, notaire à La Baule

- Clauses et consécration de la révision pour imprévision
- Consécration dans la réforme de nouveaux remèdes au manquement à l'exécution
- Réforme et clauses de force majeure dans le contexte économique et géopolitique instable
- Réforme du droit des contrats et clauses qui anticipent financièrement les conséquences de l'inexécution

Troisième table ronde – 16h10

Animée par **Maxime Julienne**, professeur à l'Université Paris-Saclay

Le rôle du notaire et la circulation des obligations

Avec **Anne-Hélène Garnier**, notaire à Paris, et **Étienne Pichat**, notaire à Paris

- Subrogation, novation, cession
- Quels instruments pour le refinancement ?
- Quelles clauses pour anticiper la circulation des obligations ?

Propos conclusifs – 17h20

Par **Mustapha Mekki**, professeur à l'École de droit de la Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne



Inscriptions souhaitées avant le 21 novembre 2026

PLACES LIMITÉES

REEMPLIR LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION >